

## Ecopower

### Vert

Dernière mise à jour  
13/09/2007

Statiestraat 164 bus E  
2600 Berchem  
Belgique  
Téléphone : 03 287 37 79  
Fax : 03 287 37 71  
E-mail : [info@ecopower.be](mailto:info@ecopower.be)  
Site web : [www.ecopower.be](http://www.ecopower.be)

### Mix énergétique

Biogaz cogénération: 22%  
Hydraulique : 2.5%  
Eolien : 73%  
Biomasse cogénération : 2%  
Solaire : <1%

### Scores

critère	score	points
Mix énergétique	1	100 sur 100
Politique d'investissement	1	50 sur 50
Services énergétiques (promotion efficacité énergétique)	1	50 sur 50
Score total		200 sur 200 (score maximal)

#### Comment ce score est-il calculé ?

Les fournisseurs ont été priés de compléter un questionnaire. Sur base de leurs réponses, un score leur a été attribué sur base de trois critères : le mix énergétique de l'électricité fournie en Belgique, la politique d'investissement et les efforts engagés pour stimuler l'efficacité énergétique.

Le score peut varier de très bien, à bien, moyen, mauvais, à très mauvais, soit 1, ½, 0, -½ et -1. Pour étayer notre classement, nous expliquons chaque score dans une fiche (une par fournisseur).

Tous les critères n'ont pas le même poids. C'est pourquoi nous avons appliqué un facteur de pondération :

100 pour le mix énergétique  
50 pour la politique d'investissement  
50 pour les services énergétiques

Le mix énergétique pèse le plus lourd et constitue donc le critère principal.

Le score final est basé sur la formule suivante :

Score final = 100 \* Score\_Mix + 50\* Score\_Services + 50 \* Score\_Politique d'investissement

## **Informations**

### **• Mix: 1**

Ecopower est sans conteste le premier de classe en ce qui concerne l'électricité offerte. Elle ne livre que de l'électricité produite en Flandre au départ d'énergies renouvelables. La plus grande partie de l'électricité provient d'éoliennes et de petits ouvrages hydroélectriques dont Ecopower est propriétaire. Ecopower achète aussi de l'électricité produite à partir de biomasse chez un agriculteur. Ecopower a également investi dans une centrale à cogénération alimentée en biomasse et des panneaux solaires chez des particuliers.

### **• Investissements : 1**

Ecopower est une coopérative ayant un but sociétal qui investit ses bénéfices uniquement dans des projets d'énergies renouvelables. Ecopower a fait clairement le choix d'une production décentralisée d'électricité à la taille adaptée à l'environnement. Ainsi, Ecopower construit avec SPE un parc à éoliennes dans le port de Gand, au quai des écluses, et possède également quelques éoliennes à Eeklo. Une turbine éolienne a été mise en service en 2007 à Gistel, en collaboration avec le producteur Beauvent. D'autres projets sont en développement à Zellik, Schelle... Ecopower exploite également des petites centrales hydrauliques à Overijse et Rotselaar. Dans un proche avenir, une petite centrale hydraulique sera construite à l'écluse Sint-Joris à Gand, et des demandes ont été introduites pour des petites centrales hydrauliques à Schoonhoven, près d'Aarschot et à Hoegaarden.

Ecopower a investi également à Eeklo dans une installation de cogénération fonctionnant à l'huile végétale, qui fournira donc aussi bien de l'électricité que de la chaleur.

En 2006, Ecopower a développé un projet de placement de panneaux photovoltaïques chez ses coopérants. 700 devront être installés en 2007, dont 300 sont la propriété d'Ecopower. En raison de la modification du système de subsides, les nouvelles inscriptions sont pour l'heure gelées, mais Ecopower n'exclut toutefois pas de reprendre le projet.

### **• Services: 1**

Ecopower ne fournit son électricité qu'à ses actionnaires en Flandre. Le nombre d'intéressés étant très grand, ils doivent patienter sur liste d'attente pendant six mois avant de pouvoir devenir actionnaires, ce qui est un point négatif en termes de service. Notre score pour le service ne tient toutefois compte que du service offert en matière d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

Pour cette dernière, Ecopower est très performant. Ecopower ne facture pas de redevance annuelle et facture un coût fixe par kWh sans faire de différence entre jour/nuit et heures de pointe/creuses. Ceci favorise le consommateur économe et décourage l'utilisation du chauffage électrique. La sensibilisation en matière d'énergies renouvelables et d'utilisation rationnelle de l'énergie fait explicitement partie des objectifs de la coopérative.